CFDT CFE/CGC CGT FO SNAPP/UNSA SUD

A l'occasion de la consultation sur la perspective de restructuration des centres de service, les élus et représentants syndicaux ont adopté à l'unanimité la motion ci-dessous :

Déclaration Comité Central d' Entreprise du 15 juin 2007

Les élus du Comité Central d'Entreprise MGEN-UES sont confrontés à la décision des instances de la Mgen d'accélérer le transfert des activités gestionnaires des sections vers les autres centres de service.

Ces restructurations vont avoir des incidences majeures sur l'outil de travail, le contenu de celui-ci, mais surtout sur les 800 salariés qui devront obligatoirement muter ou s'inscrire dans le processus de mesures d'accompagnement non finalisé à ce jour.

Face à ces enjeux, l'ensemble des élus du Comité Central d'Entreprise, tous les représentants syndicaux présents ce jour à l'Assemblée Plénière du CCE du 15 juin 2007, réaffirment leur revendication ***qu'aucune mobilité contrainte ne soit initiée avant le 31 décembre 2008.***

Un appel au ***volontariat*** *pourrait débloquer la situation.*

L'employeur doit apporter une réponse claire à cette revendication ***unanime****.*

Dans la mesure où cette revendication majeure aurait une réponse positive, un climat de clarification réciproque pourrait ainsi s'établir, et permettre, dans cette même philosophie, de poursuivre la négociation.

Nous vous demandons de soutenir cette motion en la retournant signée auprès du Président de la MGEN le plus tôt possible et en tout état de cause avant le 3 juillet :

Monsieur le Président de la MGEN

3 Square Max Hymans

75748 PARIS CEDEX 15

Fax : 01 43 21 89 97

Je soutiens la motion des élus CCE et vous demande d'en tenir compte

Nom	Prénom	Centre de travail	Signature

Nom	Prénom	Centre de travail	Signature